

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 643

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Union syndicale suisse: interpellation

De toute façon, il ne s'agit pas pour un Fonds de placement des salariés de prétendre à la gestion des entreprises économiques, mais de se donner au moins les moyens d'être renseigné, d'être entendu et — on s'excuse de la formule — pris au sérieux. C'est un fait totalement nouveau, unique dans notre histoire, premier, que cette gigantesque épargne forcée, que cet entassement de capitaux destinés à servir un salaire différé. Un fait économique équivalent en importance à l'accumulation primitive du capital.

Les salariés, les associations professionnelles, et au premier chef l'Union syndicale suisse donneront-ils à ce fait sa dimension politique?

Depuis longtemps, nous posons la question. Cette fois, nous interpellons.

A. G.

COURRIER

La peur et la solidarité

Votre éditorial sur un sujet que je connais bien — la loi sur les étrangers: «La peur, et après?» — m'aide enfin à comprendre pourquoi, depuis des mois, DP me laisse trop souvent sur ma faim.

J'écris bien: sur une faim, et non sur un désaccord! Car votre conclusion est bien centrée (sur «les terrains de lutte principaux»), et ses motivations politiques bien enracinées dans une critique pertinente des idéologies ambiantes.

Mais la critique idéologique suffit-elle? Ne se contente-t-elle pas (voir vos mots-clés concernant les tentations de «la gauche»: «incantations»,

«idéalisme», «désertion») d'appeler les choses par un autre nom que leur nom, de moraliser au deuxième degré contre les moralisations idéalistes? Et voilà ma faim: sachant déjà fort bien moraliser, j'attends d'un journal politique l'analyse matérielle de telles tentations et déviations, j'en attends l'information sur le passé et l'avenir, sur les causes et sur les perspectives. Pourquoi «La Brèche» y parvient-elle mieux que vous? Ce ne devrait pas être une affaire d'option politique.

Dommage, donc: une page entière d'éditorial — et rien sur les erreurs ni sur les efforts qui caractérisent la situation dans son ensemble — sinon ces douze lignes (de trop) sur les erreurs de la petite minorité genevoise à gauche de la gauche qui a cru devoir tenir à son refus de la loi. Et toutes les autres erreurs dans la tactique autour d'«Etre Solidaires»? Et tous les autres efforts, tendant à une défense commune des Suisses et des immigrés face à ce qui, dans leur vie de travailleurs et d'habitants, leur fait peur?

«La peur, et après?» Très bon titre! Car on n'a encore rien dit de la peur quand on ne l'a que nommée. Vous le dites bien. Mais depuis longtemps (et vous ne l'avez pas dit) la Communauté de travail Etre Solidaires, avec diverses organisations, prépare un «Forum 82 Suisses-Immigrés» pour tracer un chemin «après la peur»: après celle du 6 juin 1982 comme après celle du 5 avril 1981, après l'échec de la «petite amélioration» comme de l'initiative «Etre Solidaires».

«Espoir déçu», oui. Mais qu'espérez-vous maintenant, au fond? Et de qui l'attendez-vous si «la gauche joue perdant»? Voilà: partageant vos bonnes analyses, je reste sur ma faim de perspectives concrètes, dans vos colonnes, alors qu'en l'occurrence je sais qu'il en existe. D'autres fois, j'aimerais justement l'apprendre de vous — en fidèle lecteur.

Jean-Pierre Thévenaz.

Réd. Il est vrai que deux colonnes de DP, c'est peu pour retrouver son souffle après une baffe comme celle de ce week-end-là. Deux colonnes au surplus

rédigées — contingences techniques obligent — le soir du lundi des résultats complets et détaillés. Alors, oui, le «genre» dicte ses règles: une prise de position courte; des mots, rien que des mots, abrupts bien sûr, pour abréger sans renoncer à fixer les accents qui nous tiennent à cœur; et peut-être un ton encore trop moralisateur, dès lors qu'il s'agit de fixer une hiérarchie des causes, de dire les responsabilités avec une ouverture sur l'avenir immédiat, sans s'arrêter au règlement de compte. Voilà pour la forme.

Sur le fond. C'est l'occasion de répéter que «Domaine Public» n'est pas un journal de mots d'ordre; au moins n'est-ce pas sa fonction essentielle. Davantage même: DP n'est pas un journal de militants, au sens où il ne prétend pas détenir à lui seul la vérité. D'où des hésitations, des silences aussi, que nous assumons. Nul besoin de dire, d'écrire, si aucune piste ne semble satisfaisante. C'est ainsi, espérons-nous, que nos lecteurs nous comprennent.

Coexistence avec les travailleurs étrangers. Depuis toujours, nous avons placé notre espoir dans les perspectives définies par l'initiative «Etre Solidaires». Notre correspondant est bien placé pour le savoir. Ce combat continue. L'histoire ne s'arrête pas en effet au refus majoritaire des Suisses et des Suissesses d'accepter la petite amélioration légale qui leur était proposée. Mais ce dernier week-end de votations charriait bien d'autres insatisfactions, d'autres peurs, d'autres revendications que l'égoïsme xénophobe. Le «problème» des étrangers, en ces temps de «crise», indissociable d'autres «problèmes», emploi, logement, mutation de la production, entre autres. Existe-t-il une réponse simple et unique à ces défis multiples? Sera-t-il possible d'éviter que les mécontentements nés de l'insécurité aux multiples visages se cristallisent sur un refus des étrangers? La communauté de travail en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers, Etre Solidaires, pour sa part propose son diagnostic (communiqué du 6 juin dernier):

«(...) L'objectif d'intégration sociale des étrangers ne sera atteint que si tous ceux qui vivent et travaillent dans notre pays se mettent à coopérer à la défense de leurs intérêts communs.» Vision à long terme. C'est en effet un des terrains (hautement politique) où se gagnera l'un des paris les plus cruciaux pour notre pays dans les années à venir. Ce n'est pas le seul.

DÉBAT

Des illusions scientifiques

Le pouvoir de la science et le pouvoir des scientifiques (DP 635, 636, 637, 640 et 641): la dernière contribution publiée dans ces colonnes, signée G. Meylan, n'abondait pas dans le sens des remarques publiées en ouverture du dialogue, par Pierre Lehmann. Celui-ci, comme de juste, répond aujourd'hui. Une correspondance qui risque de rester quelques semaines sans réponse. Qu'on se rassure: le silence de G. Meylan ne sera pas dû à la vigueur de la contradiction qu'on lui apporte; mais des travaux scientifiques l'accaparent assez, sous d'autres latitudes, pour que DP lui accorde une pause d'écriture. Au lecteur donc de se faire un avis... et de nous le donner, si bon lui semble.

Cher G. Meylan,
J'ai de la peine à comprendre ce que vous voulez dire! Pour commencer, quelques remarques au fil de votre texte.

Découverte/invention. Il me semble qu'il s'agit un peu d'une question de sémantique. Je ne comprends pas pourquoi des connaissances sont pures et belles par elles-mêmes. On acquiert les connaissances qu'on veut et il se peut bien que certaines soient illusoire puisque la poursuite de la compré-

hension du monde aboutit à des remises en accuse presque permanentes...

Il me semble que le projet LEP ne se distingue pas tellement du projet bombe à neutrons. Je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous postulez que le projet LEP est beau en lui-même et que des applications militaires ne sauraient en résulter, sauf volonté maléfique survenant ultérieurement. Les applications militaires de la loi d'Einstein ont probablement été inévitables dès publication, du fait des caractéristiques de nos sociétés, et ce malgré le fait que ce savant était un homme de très grande stature morale. En soutenant que le projet LEP peut aboutir à des applications militaires, on ne sombre pas, à mon avis, dans le procès d'intention.

Qui doit choisir. Pas d'accord avec vous. Vous postulez ici, et dans la suite de votre texte que les personnes qui sont réputées scientifiques ont forcément un meilleur jugement sur les priorités à donner à la recherche scientifique. Cela me paraît prétentieux, et surtout illusoire.

Science et pouvoir. Je ne savais pas que l'astrologie avait un impact plus grand sur notre civilisation que l'astronomie. A vrai dire, cela m'étonne et il faudrait le démontrer (Reagan, Brejnev, Sophia Loren, Bernard Hinault ou Maurice Cosandey sont-ils tous influencés par l'astrologie?). Les scientifiques n'exercent pas le pouvoir directement, mais par personnes interposées; ils devraient faire attention aux conséquences que cela peut avoir, et pas seulement s'en laver les mains.

Emotion et compréhension. «La méthode scientifique, demeure le seul moyen de comprendre intellectuellement le monde», écrivez-vous. Que veut dire: «comprendre intellectuellement le monde»? On ne le comprend de toute manière pas que de cette manière, ce qui n'aurait au demeurant guère de sens. Ce qui est curieux, c'est que vous introduisez ici de nouveau ce clivage qui sépare de manière irrémédiable la compréhension scientifique (ou intellectuelle) des autres modes de compréhension. Il me semble que cette division est peut-être comode, mais pas justifiable; et son bien-fondé ne

paraît pas pouvoir se démontrer «scientifiquement».

Bref, vous affirmez qu'«aucun des arguments contre le LEP n'est vraiment convaincant». Peut-être. Mais il en va de même des arguments en faveur du LEP. Ce qui me paraît important dans le domaine de la recherche sur la matière, c'est que l'esprit humain soit à même de produire des modèles qui permettent de rendre compte de certains processus naturels. Il me paraît suffisant de les vérifier à l'échelle de l'homme, l'échelle qu'on peut percevoir par les sens. Je ne comprends pas bien cette obsession de la vérification à l'échelle des particules; elle traduit probablement cette volonté de percer le secret «ultime» de la matière; je crois qu'il s'agit là aussi d'une illusion.

Je persiste finalement à croire qu'il vaut mieux renoncer au LEP et tenter d'améliorer notre compréhension de l'univers par l'observation du cosmos et de la vie; cela ne me contraint pas du tout à ignorer que la cosmologie du Big Bang est liée à l'étude des particules élémentaires. Le pas que vous franchissez et que pour ma part je ne franchis pas, c'est de postuler que seule une étude encore plus poussée des particules nous permettra de progresser dans notre compréhension de l'univers et de ses manifestations diverses. C'est un acte de foi et non une évidence. Il y a des moments où il vaut mieux changer d'outil.

Cordiales salutations.

Pierre Lehmann.

Le bobo de Phénix

Une panne sans gravité, une panne qui ne valait même pas une véritable explication technique de la part des promoteurs, une panne d'une consternante banalité, bref une panne comme on en voit tous les jours, c'est, aux dires des spécialistes compétents français, le pépin (fuite de sodium?) qui nécessitait le 29 avril dernier l'arrêt du surgénérateur Phénix destiné à l'installation que l'on sait sur le site de Creys-Malville. Près de deux mois après le bobo, on parle de reprendre le fil du test. Combien d'années d'arrêt pour une panne sérieuse?